

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 8 janvier 2007, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères Marise Poulin et Jacinthe Gagnon, Messieurs les Conseillers Michel Bolduc, Jonathan V. Bolduc, Pierre Rochette et Harold Bureau formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil. Il en profite pour leur souhaiter une Bonne Année 2007.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

1-2007

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

2-2007

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les procès-verbaux de la séance régulière du 4 décembre 2006 et de la séance spéciale du 11 décembre 2006 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la liste des comptes soit
approuvée et adoptée pour paiement :

Téléphone St-Victor		631,97	\$
Féd. Québ. des Municipalités		444,40	\$
Centre du Camion Amiante		551,52	\$
Orizon Mobile		175,48	\$
Citicorp Finance vendeur		945,79	\$
Hydro-Québec	1	396,29	\$
Mun. Tring-Jonction		385,00	\$
Hydro-Québec	5	614,71	\$
Soc. Canadienne des postes		348,58	\$
Telus Mobilité		267,48	\$
Garage Bizier		733,89	\$
Magasin Coop		322,79	\$
Beauce Chaîne		665,47	\$
Garage Marc Bureau		240,38	\$
Hydraulique Service		235,09	\$
Gaz Métro		722,46	\$
Telvic Mobilité		65,52	\$
Pitney Works		21,41	\$
Pitney Bowes		101,40	\$
Veolia		820,44	\$
Fonds de l'information foncière		42,00	\$
M.R.C. Robert-Cliche	25	096,93	\$
Centre du Camion Amiante	2	042,02	\$
Exc. André Gosselin		524,17	\$
Biolab		714,59	\$
Féd. Qué. Des Municipalités		57,68	\$
LCS	1	727,48	\$
Signalisation Lévis		284,88	\$
Ville St-Joseph		82,87	\$
Garage Lapointe et Cloutier		69,93	\$
Pavage Sartigan	1	435,60	\$
Orizon Mobile		239,24	\$
Boc Edwards		222,82	\$
Boivin et Gauvin		133,32	\$
Centre Électrique de Beauce		350,85	\$
Bureautique Guy Drouin		210,33	\$
Supérieur Propane		325,64	\$
Garage Alain Bolduc		63,73	\$
Extincteurs Kaouin		125,35	\$
C.A.B.I.		475,15	\$
Armand Lapointe Équipement		602,74	\$
Pièces Universelles		115,65	\$
DEBB		146,68	\$
Alliance Coop	4	443,26	\$
Denis Desbiens		351,00	\$
Gaston Cloutier		319,58	\$
Exc. Pamphile Rodrigue	2	919,67	\$

ADOPTÉ

4-2007

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT POUR USAGERS DU LAC FORTIN SAINT-VICTOR

Le Conseiller Monsieur Jonathan V. Bolduc, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il sera adopté un règlement pour les usagers du Lac Fortin à Saint-Victor.

ADOPTÉ

5-2007

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT PRÉVENTION INCENDIE

Le Conseiller Monsieur Michel Bolduc, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il sera adopté un règlement sur la prévention incendie sur le territoire de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

6-2007

AVIS DE MOTION - PRESBYTÈRE SOIT RECONNU COMME ÉDIFICE HISTORIQUE

La Conseillère Madame Marise Poulin, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure il sera adopté un règlement pour que le presbytère de Saint-Victor soit reconnu comme édifice historique en vertu de la Loi sur les biens culturels.

ADOPTÉ

7-2007

AUTORISATION POUR SIGNATURE - ENTENTE AVEC DENIS LACASSE

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier à signer pour une demande conjointe conférence de règlement à l'amiable avec Monsieur Denis Lacasse.

ADOPTÉ

8-2007

AVIS DE MOTION - NOMINATION DE CERTAINES RUES

Le Conseiller Jonathan V. Bolduc, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il sera adopté un règlement pour nommer certaines rues dans la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

9-2007

DEMANDE À L'ARCHEVÊCHÉ - ARCHIVES DU SÉMINAIRE DU SACRÉ-COEUR

ATTENDU les archives du Séminaire du Sacré-cœur entreposées au presbytère de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les archives du Séminaire du Sacré-Cœur entreposées dans un local du presbytère à Saint-Victor, en date du mois de novembre 2006, soient remises à la Société du Patrimoine de Saint-Victor qui agira à titre de gardienne de notre mémoire collective.

ADOPTÉ

10-2007

DEMANDE DE SOUMISSIONS - HONORAIRES D'INGÉNIEURS

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions d'honoraires professionnels à des firmes d'Ingénieurs pour un prolongement d'un réseau d'aqueduc et d'égout desservant toutes les propriétés autour et dans l'environnement du Lac Fortin de notre Municipalité ainsi qu'une partie du Rang 3 Sud.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 28 février 2007 à 15h00 pour être ouvertes à la session du Conseil le 5 mars 2007 à 20h00.

Les soumissions devront être scellées et identifiées « Soumission pour honoraires prolongement aqueduc et égout ».

ADOPTÉ

11-2007

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER